

**Réponse du Conseil administratif à la motion du 16 novembre 2009 de Mmes Odette Saez, Salika Wenger, MM Jean-Charles Lathion et Alain de Kalbermatten, acceptée par le Conseil municipal le 16 novembre 2009, intitulée: «Skate-park: conditions décentes avant l'hiver pour les animateurs».**

*TEXTE DE LA MOTION*

Le Conseil municipal demande au Conseil administratif d'offrir, avant l'hiver, l'accès à l'eau, le chauffage et l'entretien du lieu de travail des animateurs du skate-park.

*REPONSE DU CONSEIL ADMINISTRATIF*

Depuis plus de dix ans, les activités du skate-park de la plaine de Plainpalais sont gérées par des animateurs d'ATB, association liée à la FASE, qui encadre les jeunes férus de sports urbains. Depuis cette époque, des containers rudimentaires ont été installés afin d'offrir à ces animateurs un lieu de travail et un confort minimal.

Ces containers avaient initialement été prévus pour une activité saisonnière s'étendant de mars à octobre. Vu le succès des activités menées par ATB, une utilisation hivernale est tolérée depuis 2005, malgré le fait que les containers n'aient pas été prévus pour résister aux frimas.

Cette utilisation intensive des containers, par ailleurs réjouissante, a entraîné son lot d'inconvénients : les sols se sont dégradés, l'installation électrique intérieure aussi, les lieux souffrant enfin de problèmes récurrents de nettoyage.

A l'orée de l'hiver 2009, l'ouverture de la deuxième partie du chantier de réaménagement de la plaine de Plainpalais (et donc du skate-park) était prévue pour septembre 2010. La Délégation à la jeunesse (DEJ) a par conséquent décidé de n'investir que le strict minimum dans la réfection des lieux, afin d'y rendre possible l'accueil hivernal.

En janvier 2010, de petits travaux électriques sont effectués dans les containers de manière à permettre l'utilisation de chauffeuses électriques à basse consommation. Deux containers de 800 litres sont également livrés. L'association Réalise les vide régulièrement. En juillet 2010, les civilistes de la DEJ changent le tapis du sol et réparent les fenêtres.

Le chantier de la plaine étant repoussé, la DEJ décide en novembre 2010 de mandater un électricien pour remettre en état l'éclairage public du skate-park. Une réparation provisoire et à moindre frais est effectuée.

En résumé, les animateurs d'ATB ont disposé d'un lieu de travail chauffé et propre dès janvier 2010 ; les sols ont été refaits à l'été 2010 ; vu le retard pris par le chantier de la plaine, l'éclairage public du lieu a été rénové durant l'hiver 2010-2011. L'accès à l'eau, lui, a été rétabli en mars 2011. Les utilisateurs du lieu se déclarent satisfaits de ces travaux qui leur permettent de travailler dans des conditions satisfaisantes en attendant la réalisation du nouveau skate-park, qui devrait intervenir au plus tard en 2012.

#### AU NOM DU CONSEIL ADMINISTRATIF

Le Directeur général :  
Jacques Moret

Le Conseiller administratif :  
Manuel Tornare

Le 4 mai 2011